

PROJET DE DELIBERATION
Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 17 décembre 2014

Objet : **L'an deux mille quatorze et le dix sept décembre 2014 à 17 heures trente**
Election
3^{ème} Vice-
Président

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean THAON**

N° 1412/01

Présents ou représentés :

MM : Thaon, Colomas, Damiani, Ginesy, Mary, Verola, Victor, Quercia.

MMES : Bandecchi, Colle, De poulpiquet, Isnart, Peniello, Soullie.

A la suite des dernières élections du Bureau du Syndicat Mixte, le Comité Syndical a élu à l'unanimité le 3^{ème} Vice-Président :

3^{ème} Vice-Président : **M. Gilbert MARY**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

